

Saint-Leu

Trois-Bassins

Saint-Paul

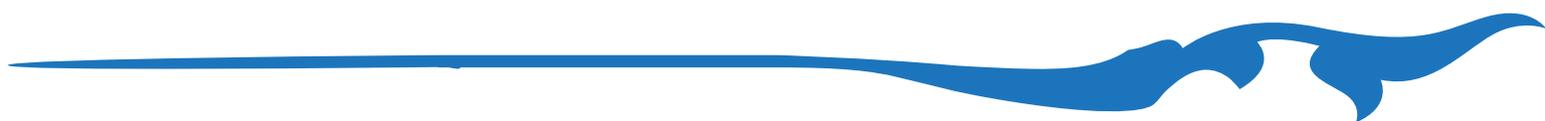
Le Port

La Possession



Budget Primitif

2014



SOMMAIRE

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF POUR 2014	p.3
I. Les principales recettes de fonctionnement pour 2014	p.6
II. Les principales dépenses de fonctionnement pour 2014	p.9
III. Des engagements pluriannuels de notre politique d'investissement	p.12
LE BUDGET PRIMITIF PAR POLE POUR 2014	p.16
Le Pôle Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine	p.17
Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport	p.18
Promouvoir un service public des déchets raisonné	p.24
Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'Usager	p.30
Le Pôle Développement Territorial	p.36
Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique	p.38
Renforcer l'attractivité du territoire	p.42
Favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous	p.44
Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	p.46
La Délégation Eco Cité	p.52
Renforcer l'attractivité du territoire	p.53
Le Pôle Ressources et la Direction Générale des Services	p.54
Disposer d'une administration Performante au service du Projet de Territoire	
<i>Direction des Ressources Humaines</i>	p.55
<i>Direction informatique</i>	p.56
<i>Direction des Finances</i>	p.57
<i>Direction Générale des Services</i>	p.58
<i>Direction des Affaires générales</i>	p.61

**PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF
2014**

► Dans le droit fil des orientations budgétaires 2014 présentées en conseil communautaire du 4 novembre 2013, il y a lieu à présent de valider le budget primitif 2014 du TCO.

► Eléments de contexte économique et financier impactant la mise en œuvre de nos politiques publiques :

- une croissance économique qui peine à redémarrer,
- des dotations de l'Etat aux collectivités qui diminuent compte tenu de l'effort qui leur est demandé pour lutter contre les déficits nationaux,
- une population au chômage en constante augmentation,

► Les axes de développement du TCO pour l'exercice 2014 s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- mettre l'accent sur le développement de compétences nouvelles pour 2014 en cadrant au mieux l'évolution de la croissance des charges des 2 postes historiques de gestion pour financer l'émergence des compétences nouvelles ainsi que la progression de la charge de la dette :
 - sur le volet environnemental, engagement ferme du TCO de mener à bien une politique volontariste de réduction des déchets qui s'appliquera dès juillet 2014 avec une réorganisation des fréquences de collecte des déchets ménagers (nouveaux contrats).
 - sur le volet déplacement, démarche ambitieuse de développement de l'offre de transports urbains et scolaires à moyens maîtrisés.

Cette orientation proposée est aujourd'hui impérative pour le TCO, dans un contexte de développement de nouvelles compétences et de notre politique volontariste d'investissement.

- maîtriser le foncier du projet « Eco cité, ville de demain », pour une stratégie de développement durable du territoire et porter les études préalables à sa mise en œuvre.

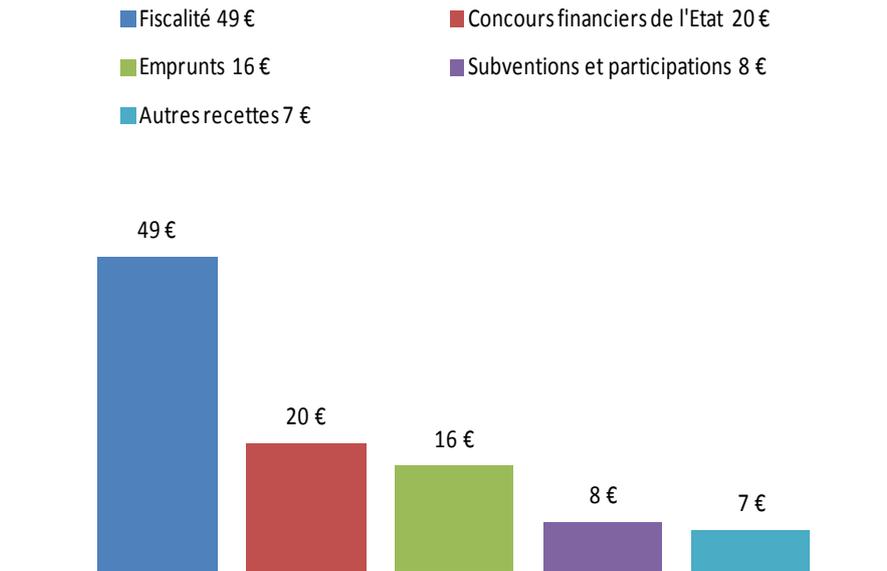
- engager les dernières opérations d'investissement inscrites à notre « programme pluriannuel des investissements » (PPI) qui s'achèvera en 2015.

Globalement, le budget primitif 2014 s'élève à 187,7 M €, soit + 9% par rapport au budget primitif 2013 et se répartit comme suit :

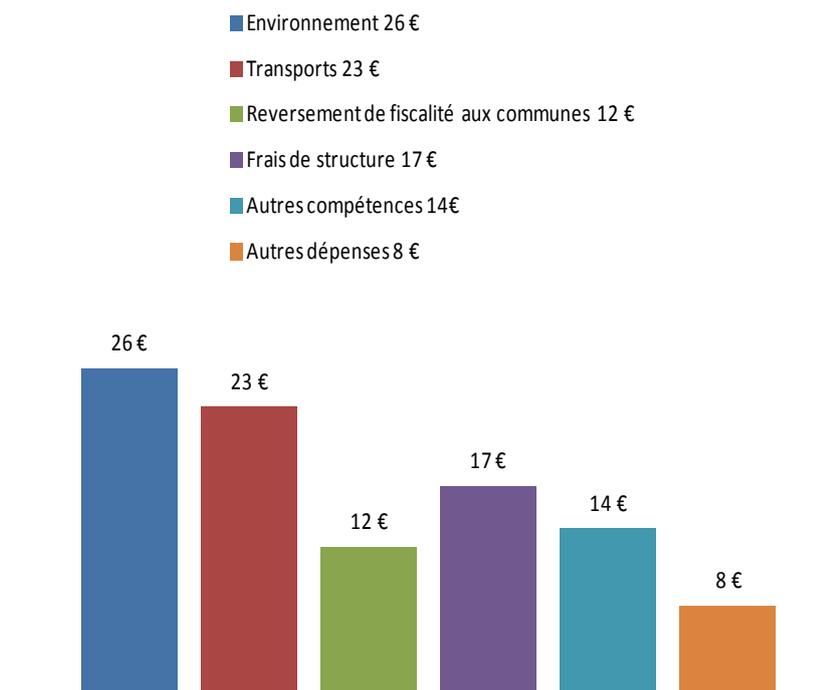
- **Budget de fonctionnement : 132,7 M € (BP 2013 : 126,2 M €, soit + 5% par rapport à 2013)**
- **Budget d'investissement : 55 M € (BP 2013 : 44,7 M €, soit + 23% par rapport à 2013)**

VISION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Origine des recettes du TCO pour 100 € (Budget Global)



Affectation des dépenses du TCO pour 100 € (Budget Global)



I - LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2014

FISCALITE

Fiscalité « entreprises » :

3 ans après la suppression de la Taxe Professionnelle, il est confirmé désormais que la Contribution Economique Territoriale reste moins dynamique que la TP. Pour la part CFE, le TCO escompte une évolution de +4% du produit global émanant principalement de l'évolution de la base. Pour la CVAE, le taux étant fixé au niveau national et la base dépendant de la valeur ajoutée des entreprises, pas de marge de manœuvre sur cette recette (ce n'est pas un levier fiscal).

⇒ A étudier, l'impact des nouvelles tranches d'imposition prévues par le projet de loi de finances 2014 relatives aux bases minimum (point qui sera abordé durant le 1^{er} trimestre 2014).

FISCALITE "ENTREPRISE"	2012	2013	2014	
CFE	14 075 544	14 620 000	15 000 000	
CVAE	6 881 129	7 044 000	7 700 000	
IFER	1 027 977	506 000	545 000	
TA FNB	137 022	140 000	140 000	
TASCOM	1 199 491	1 260 000	1 345 000	
Reversement FNGIR	8 472 478	8 500 000	8 500 000	
TOTAL	31 793 641	32 070 000	33 230 000	4%

Positionnement du TCO - Benchmarking

	Taux 2012			Taux 2013			Taux 2014 à titre indicatif		
	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE
CIVIS	6,90	1,77	28,03	6,90	1,77	28,03			
CIREST	6,84	1,79	27,60	6,84	1,79	27,60			
TCO	6,82	1,43	24,26	6,82	1,43	24,26	6,82	1,43	24,26
CINOR	6,72	1,29	23,17	6,72	1,29	23,17			
CASUD	6,70	1,75	22,76	6,70	1,75	22,76			

Fiscalité « ménages » : la Taxe d'habitation

Le TCO s'est engagé à ne pas actionner ce levier afin de laisser des marges de manœuvre à ses communes membres. Nous escomptons une évolution de la base toujours aussi dynamique : +6% par rapport à 2013.

Produit attendu : 10,2 M€

La TEOM

Avec la mise en place d'une nouvelle stratégie en matière environnementale, il est prévu de stabiliser le taux de la TEOM à 15%.

Produit attendu : 25,3 M€

Taux de TEOM : Positionnement du TCO

	2012	2013	2014
(a) Taux moyen du TCO	14,80%	15%	15%
- CIVIS	17,06%	17,06%	
- CIREST	16%	16%	
- CASUD	15,61%	15,61%	
- CINOR	14,80%	14,80%	

(a) produit global collecté/bases imposables globales

Taux de couverture TEOM

	2012	2013	projection 2014
TCO	63%	61%	66%

Taux de couverture = TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement OM

Le Versement Transport

Depuis le 1er mars 2012, le taux de VT a été porté à 2% sur l'ensemble du territoire, d'où un produit plus dynamique qu'antérieurement.

Produit attendu du VT: 22,3 M€

	2012	2013	2014
Versement transport	19 042 000	21 100 000	22 300 000
Taux de couverture	74%	76%	77%

DOTATIONS DE L'ETAT

Les hypothèses prévues par le projet de loi de finances pour 2014 sont peu favorables pour les DOM et plus particulièrement pour le TCO : impact de baisse de l'ordre de 1.2M €.

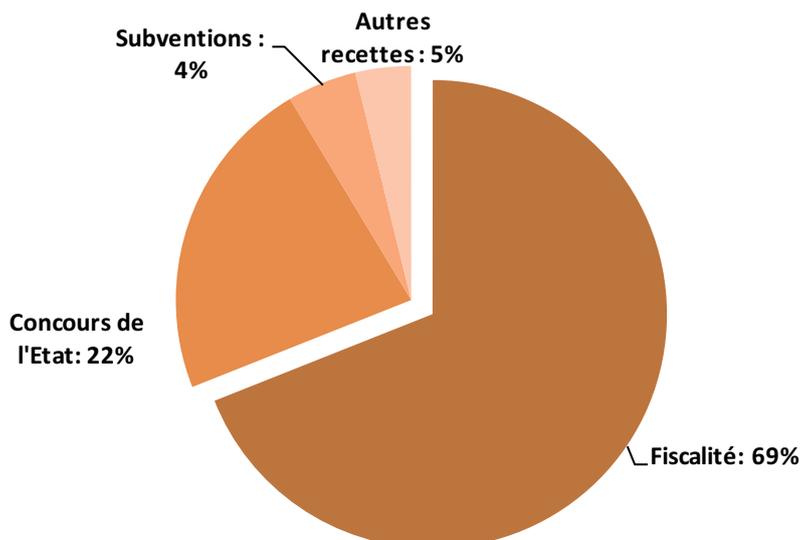
AUTRES RECETTES

A compter de 2014 avec la mise en place d'un office de tourisme intercommunal, le TCO sera amené à instituer la taxe de séjour. La recette prévisionnelle est évaluée à 500 000 € en année pleine sur l'ensemble du territoire avec un souci d'optimisation de cette taxe dans le futur, par l'OTI.

Evolution des recettes de fonctionnement de 2012 à 2014

	2012	2013	2014	Evolut° 14/13	Evolution en M€
Fiscalité entreprise	30 938 957	32 739 000	33 230 000	1%	491 000
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	30 914 775	31 049 000	29 780 000	-4%	-1 269 000
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	22 641 110	23 900 000	25 300 000	6%	1 400 000
Versement transport	19 042 126	21 100 000	22 300 000	6%	1 200 000
Taxe d'habitation	9 181 016	9 627 000	10 200 000	6%	573 000
Taxe de séjour			500 000		
Participations des usagers	3 744 730	4 560 000	4 640 000	2%	80 000
Subventions et participations	6 786 345	4 092 000	5 090 000	24%	998 000
Autres recettes	1 388 034	1 670 000			
S/total recettes réelles de ft	124 637 093	128 737 000	131 040 000	2%	2 303 000
Mouvement d'ordre	1 215 000	1 500 000	1 700 000		200 000
TOTAL	125 852 093	130 237 000	132 740 000	2%	2 503 000

Répartition des recettes de fonctionnement en 2014



II - LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2014

Les dépenses relatives aux prestations offertes aux usagers

• Environnement et Transports

2 axes forts en matière d'**environnement** pour 2014 :

- Adaptation des collectes dès juillet 2014
- Mise en place du syndicat mixte de traitement des déchets pour une gestion optimale de cette compétence avec la CIVIS et CASUD

2 axes forts en matière de **transports** pour 2014 :

- Mise en place d'un nouveau marché de transports scolaires dès janvier 2014
- Mise en place du syndicat mixte de déplacement pour une meilleure coordination de la politique de déplacements entre les 5 intercommunalités et le Département

• Tourisme et loisirs

2 axes forts en matière de développement touristique et loisirs :

- Mise en place d'un office de tourisme intercommunal
- Transfert du port de plaisance de Saint Leu

Les reversements de fiscalité aux communes membres

- L'attribution de compensation à verser aux communes membres est quasi stable pour 2014, soit une enveloppe de 19,9 M€ répartie comme suit :

Le Port :	12 595 044 €
La Possession :	699 923 €
Saint-Paul :	6 193 455 €
Saint-Leu :	412 034 €
Trois-Bassins :	26 488 €

Cependant, cette enveloppe sera réajustée en cours d'année compte tenu des transferts attendus, notamment en matière de développement touristique (mise en place d'un office de tourisme intercommunal et transfert du port de plaisance de Saint-Leu).

- Compte tenu des contraintes très fortes pesant sur le budget 2014, l'enveloppe de la dotation de solidarité communautaire est maintenue à 3 M€. Cependant, pour les exercices futurs, ce dispositif étant facultatif, il pourrait servir de variable d'ajustement en fonction de l'évolution de nos recettes de fonctionnement et le développement futur de nouvelles compétences.

Les charges de personnel

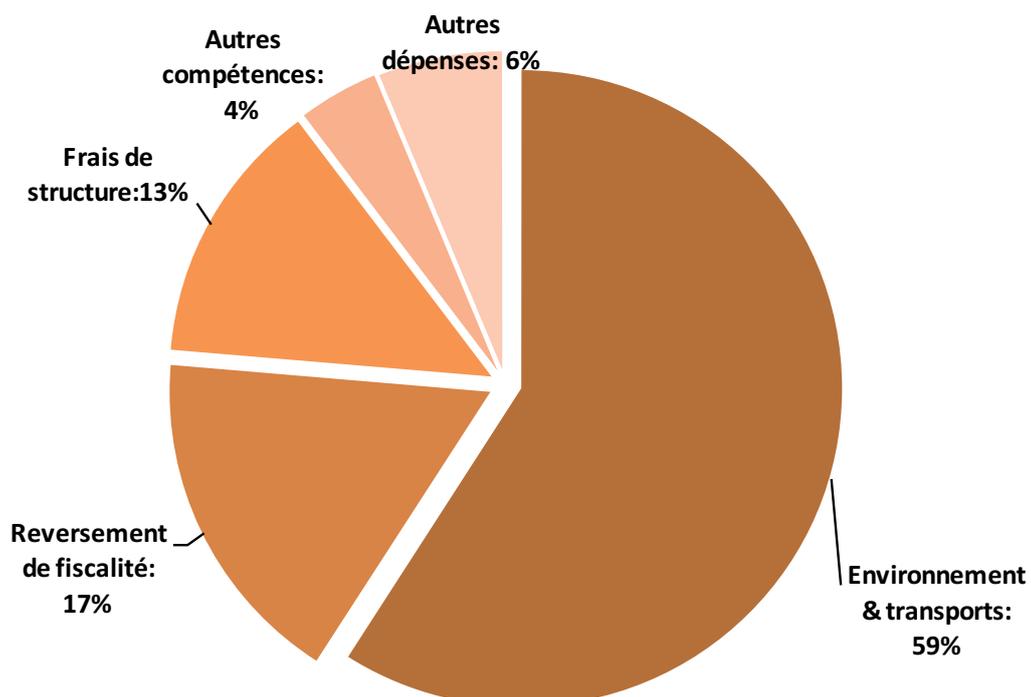
Enveloppe prévisionnelle de 14,1 M € consacrée aux dépenses de personnel (rappel 2013 : 12.960 M€, soit +9%) correspondant :

- au glissement vieillesse technicité (GVT arrêté à 2%) : + 259 k€
- à l'impact des recrutements 2013 sur 2014 : + 716 k€
- à une provision pour nouveaux recrutements : + 164 k€

BENCHMARKING Ratio Dépenses de personnel/Dépenses réelles de Fonctionnement

	2011	2012	2013
* CIVIS	20%	20%	20%
* CINOR	15%	16%	16%
* CIREST	9%	10%	10%
* TCO	9%	9%	10%

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2014



Evolution des dépenses de fonctionnement de 2012 à 2014

	2012	2013	2014	Variation %	Variation en M€
Pres° de services aux usagers dont:	77 420 979	81 851 000	83 730 000	2%	1 879 000
* <i>environnement</i>	39 913 301	42 716 000	41 640 000	-3%	- 1 076 000
* <i>transports</i>	33 505 683	34 934 000	36 770 000	5%	1 836 000
* <i>Insertion</i>	1 446 975	1 165 000	1 885 000	62%	720 000
* <i>Economie</i>	297 462	285 000	285 000		-
* <i>Tourisme</i>	604 739	1 285 000	1 600 000	25%	315 000
* <i>Aménagement du territoire</i>	357 636	336 000	340 000	1%	4 000
* <i>Culture</i>	1 126 619	920 000	1 000 000	9%	80 000
* <i>Sport</i>	168 564	210 000	210 000		-
					-
Revt de fiscalité aux communes	24 526 944	24 526 944	22 930 000	0%	
* <i>attribution de compensation</i>	19 926 944	19 926 944	19 930 000		
<i>dotation de solidarité communautaire</i>	4 600 000	4 600 000	3 000 000		-
					-
Frais de structure dont :	14 184 022	16 600 000	17 770 000	7%	1 170 000
* <i>Frais de personnel</i>	11 198 898	12 960 000	14 100 000	9%	1 140 000
* <i>Elus</i>	964 631	1 160 000	1 170 000	1%	10 000
* <i>Autres dépenses</i>	2 020 493	2 480 000	2 500 000	1%	20 000
					-
Frais financiers	896 150	1 320 000	1 800 000	36%	480 000
Autres subventions		333 000	300 000	-10%	
Frais d'études et honoraires	367 779				
Charges exceptionnelles	256 896	181 000			
S/total dépenses réelles de ft	117 652 770	124 811 944	126 530 000	1%	1 718 056
Dotation aux amortissements	4 656 000	4 820 000	5 100 000		
Virement à la sect° d'investissement			1 110 000		
TOTAL	122 308 770	129 631 944	132 740 000	2%	3 108 056

III- UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE

L'exercice 2014 s'inscrit dans la continuité des opérations engagées précédemment dans le cadre du « Plan Pluriannuel des Investissements » 2009-2015, avec une inscription budgétaire en hausse de 25% des dépenses d'investissements.

LES LIVRAISONS PREVUES POUR 2014

- Réhabilitation des bâtiments du Four à chaux Méralikan
- Construction de la déchèterie de la Chaloupe Saint-Leu
- Construction de plate-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu & Cambaie
- Aménagement des locaux pour les services du TCO
- Construction du centre animalier à Cambaie

NOS DEMARRAGES DE TRAVAUX EN 2014

- Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO
- Réalisation d'un itinéraire privilégié rue du 20 décembre et Rn1 E
- Travaux pour l'école d'enseignement artistique à Plateau Caillou
- Viabilisation de la 1^{ère} tranche du Parc d'activités de Cambaie
- Réhabilitation des décharges de Cambaie, Cocâtre et du Port
- Equipement culturel du Zénith (sous réserve de financement)

Le volume prévisionnel d'emprunt pour les années futures étant important, l'objectif du TCO est de sécuriser au mieux le financement du PPI. A ce titre, la collectivité est soucieuse de sa stratégie d'endettement et a souhaité privilégier les partenariats pluriannuels jusqu'à fin 2015.

Aussi, la convention avec l'AFD pour la période 2011-2015 sera à nouveau actionnée. L'intérêt de cette convention de partenariat est double : elle nous garantit tous les ans 60% de notre besoin d'emprunt dans des conditions plus favorables que les marchés financiers.

Projection de l'encours de dette à 2015

	2011	2012	2013	2014	projection 2015
encours de dette au 31/12	27,6 M€	48,2 M€	61,5 M€	76 M€	90 M€
annuités	1,8 M€	2,8 M€	4,5 M€	6,2 M€	7,4 M€
encours/habitant	130 €/hab	227 €/hab	290 €/hab	360 €/hab	425 €/hab
Encours national moyen/hab (source DGCL)	323 €/hab				
CINOR		296 €/hab	324 €/hab	389 €/hab	424 €/hab
CIVIS		183 €/hab			
CASUD		170 €/hab			
CIREST		57 €/hab	54 €/hab	92 €/hab	192 €/hab

EVOLUTION DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE 2012 à 2014

Recettes d'investissement	2012	2013	2014
Emprunts	22 600 000	17 800 000	31 000 000
Subventions et participations	3 815 127	4 000 000	10 000 000
Dotations et fonds propres (FCTVA)	2 197 330	2 500 000	7 790 000
Rembt avance de trésorerie/compte immo		3 300 000	
Dotations aux amortissements	4 656 267	4 820 000	5 100 000
Autres			1 110 000
TOTAL	33 268 724	32 420 000	55 000 000

* recettes hors gestion active de dette

EVOLUTION DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT DE 2012 à 2014

Dépenses d' investissement*	2012	2013	2014
dépenses réelles	28 916 881	22 900 000	48 850 000
Amortissement de la dette	1 966 075	3 266 000	4 450 000
Autres dépenses	1 215 060	1 500 000	1 700 000
TOTAL	32 098 016	27 666 000	55 000 000

* recettes hors gestion active de dette

La ventilation des projets par segmentation stratégique

Projets ventilés /segmentation stratégique	Fonctionnement	Investissement
Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	2 810 000	11 095 000
Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire	1 810 000	9 215 000
Pôle de loisirs de Dos d'Ane		4 250 000
Sentier littoral, aménagement de la Route Hubert Delisle		4 340 000
Sites d'escalade et site de pratique de pleine nature		525 000
Signalisation touristique		100 000
Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence	1 000 000	1 880 000
Zénith		1 050 000
Antenne d'enseignement artistique à Plateau Caillou		830 000
Développer les conditions d'une mobilité pour tous	36 770 000	6 910 000
Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture		5 315 000
Etudes prospectives		465 000
Acquisition de bus propres		3 350 000
Régime d'aide PDU de soutien aux communes		1 500 000
Développer le recours aux transports collectifs		1 595 000
Aménagement de 1656 points d'arrêt du réseau Kar'ouest/Rénovation et extension de la gare routière de Saint-Paul/Acquisition de terrain de la Saline pour mini gare routière/rénovation ICPE Dépôt de La Possession		170 000
Itinéraires privilégiés: rue Saint-Louis, rue du 20 décembre, RN1 E		1 425 000
Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'usager		6 700 000
Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources		6 700 000
Mise aux normes et extension du siège social du TCO		6 700 000
Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique		500 000
Développer l'administration électronique et les usages des services numériques		500 000
Carte vie quotidienne		500 000
Garantir un service public des déchets raisonné	41 640 000	7 885 000
Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable		7 015 000
Acquisition de matériels de pré-collecte		2 800 000
Réalisation d'équipement de traitement		3 890 000
Réhabilitation fourrière Cambaie - complexe animalier et véhicules		325 000
Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources		870 000
Etudes prospectives environnementales		870 000
Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique	2 170 000	4 040 000
Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion	1 885 000	40 000
Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'Activités	285 000	4 000 000
Portage financier pour l'aménagement d'espaces à vocation économique et touristique		4 000 000
Renforcer l'attractivité du territoire	340 000	4 595 000
Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire	340 000	4 595 000
Etudes prospectives		530 000
PLH 1 et PLH2		2 985 000
Ecocité		990 000
Autres		90 000
Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire	18 070 000	7 125 000
Total général	101 800 000	48 850 000

PRESENTATION PAR FINALITES POLITIQUES



Le Budget primitif par pôle



Le pôle Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le pôle des Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine produit les services publics intercommunaux dans les domaines des transports en commun, de l'environnement, et des technologies de l'information et de la communication. Il investit également sur le territoire à travers la construction d'équipements à destination des usagers.

Le pôle SPIP œuvre ainsi au service de **4 finalités politiques** majeures du TCO

Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport = **43,7 M€**



La Direction des Transports, des Déplacements et de la Voirie

Promouvoir un service public des déchets raisonné dans le domaine de l'environnement, et contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire = **49,5 M€**



La Direction de l'Environnement

Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'utilisateur = **29,9 M€**



La Direction des Investissement et du Patrimoine

« Des services publics intercommunaux et des investissements tournés vers les usagers, en faveur de leurs déplacements et leur cadre de vie. »

FINALITE POLITIQUE

DEVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITE POUR TOUS EN MATIERE DE TRANSPORT

Axe stratégique

Développer le recours aux transports collectifs

Développer le service de transports collectifs urbains

Optimiser le réseau urbain

Afin de renforcer et moderniser le parc de véhicules, le TCO procédera à l'acquisition de nouveaux véhicules, dont des véhicules hybrides et des véhicules entièrement électriques. Un audit global "parc et maintenance" sera réalisé en vue d'améliorer l'exploitation du réseau.

Le TCO finalisera l'aménagement des 1 650 arrêts de bus de son territoire pour améliorer le confort des usagers et rationalisera leur maintenance.

Les études de programmation de la rénovation du dépôt de La Possession (ICPE) seront lancées en 2014.

Structurer le réseau kar'ouest

Le TCO dynamisera l'offre en appliquant la gratuité sur le réseau pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans le cadre du contrôle de bonne exécution (CBE) des missions déléguées, la poursuite de 2 actions est prévue :

- Mettre un outil de constatation et de suivi des manquements
- Lancement d'une consultation pour la mise en place d'un contrôle externalisé

Le TCO est en train de lancer une consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le renouvellement de la convention de DSP au 1er Août 2015. En parallèle de cette consultation est lancée une étude sur les modes de gestion, dans le but d'optimiser la gestion du service public.

Une nouvelle étape de restructuration du réseau est envisagée en 2014 (nouvelles lignes structurantes et expérimentation de transport à la demande). Cette étape prendra en compte les impacts de la restructuration du réseau Car Jaune.

Améliorer la qualité de service

Des Bornes Informations Voyageurs pour une information en temps réel seront déployées sur 10 arrêts stratégiques.

Le TCO mène une réflexion interne sur la pertinence de l'élargissement du domaine actuel de compétences du numéro vert (environnement) au transport de voyageurs.

Le TCO va lancer la phase de réalisation de déploiement de la vidéo-protection en gare de Saint-Paul.

Améliorer l'image du réseau

Le réseau kar'ouest participera à plusieurs événementiels d'envergure intercommunale (stands, navettes, ...).

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, le TCO lancera une réflexion sur la lutte anti-fraude à bord des réseaux urbains.

Développer le service de transports scolaires

Optimiser les transports

Améliorer la qualité du service

Par le biais des renouvellements des marchés de transports scolaires, l'année scolaire 2013/2014 sera l'occasion de mettre en œuvre les préconisations de l'étude d'optimisation des transports scolaires réalisée en 2012. En particulier, une refonte optimisée des circuits scolaires sera réalisée sur quelques secteurs pilotes, en vue de tester les modalités d'une refonte globale des circuits.

Dans le cadre du contrôle de bonne exécution (CBE) des missions déléguées, la poursuite de 2 actions est prévue :

Mettre un outil de constatation et de suivi des manquements
Lancement d'une consultation pour la mise en place d'un contrôle externalisé

Le projet de billettique pour les transports scolaires (Carte de Vie Quotidienne [CVQ]) aboutira en 2014 avec le déploiement complet pour la rentrée d'août 2014.

Le projet poursuit le double objectif d'ouvrir les modes d'inscription (internet) et de moderniser le contrôle d'accès à bord des véhicules. La phase de réalisation entamée consiste notamment au déploiement d'une nouvelle plateforme de centralisation et de matériel billettique « sans contact ».



Prioriser la circulation des transports collectifs

Réaliser les itinéraires privilégiés

Les travaux des deux opérations “avenue du 20 Décembre 1848” et “RN1E” auront démarré en 2014.

Par ailleurs, le TCO réalisera des études de maîtrise d’œuvre sur l’ensemble des itinéraires privilégiés dessinés en 2005, dans le but de préparer la réalisation de nouvelles sections de transports collectifs en site propre.

Parallèlement, une mission d’assistance à la conduite de projet va démarrer en 2014.

Une étude sur les points durs de la circulation des bus sera initiée en 2014 pour traiter les difficultés ponctuelles de circulation sur l’ensemble du réseau kar’ouest, et notamment dans le Sud communautaire.

Fiabiliser les temps de parcours

Assurer la cohérence du système global de transport collectif

Organiser l’intermodalité entre les réseaux

Les échanges avec le réseau Car jaune, en phase de restructuration, seront poursuivis en 2014. La recherche de produits tarifaires intermodaux devrait également aboutir en 2014, avec des abonnements intermodaux à l’échelle de l’île.

Les études pré-opérationnelles pour le pôle d’échange de la place Aimé Césaire au Port seront lancées, ainsi que les premières études pour des mini-gares routières.

L’objectif est d’initier en 2014 la réalisation d’une Enquête Ménages Déplacements. Ce type d’enquête, réalisé à l’échelle de l’île, fournit une base de connaissance particulièrement exhaustive de la mobilité des usagers, afin d’orienter les choix publics les plus pertinents.

Comme chaque année, le réseau kar’ouest contribuera activement à la Semaine européenne de la mobilité, opération organisée collégalement entre tous les réseaux de l’île.

Développer la coopération entre les réseaux

Le Syndicat Mixte de Transports, nouvellement créé, animera les dossiers dans le domaine de la coordination des offres de transport, de l’information aux voyageurs et des tarifications intermodales.



Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

Rendre accessible le réseau kar'ouest

Développer le service TPMR

Animer la concertation autour de l'accessibilité

Le programme de mise en accessibilité du réseau kar'ouest, déjà bien engagé, se poursuivra en 2014 avec de nouvelles actions. Le schéma directeur d'accessibilité fera l'objet d'une actualisation à travers la révision du Plan de déplacements urbains.

Nouveau service public à part entière, kar'ouest Mouv' a été mis en service en août 2013. Très attendu, ce nouveau service devrait améliorer les conditions de mobilité des usagers concernés. L'année 2014 sera l'occasion d'un premier bilan d'exploitation, et éventuellement de la commande de nouveaux véhicules adaptés.

La Commission ainsi que ses sous-groupes thématiques continueront à se réunir en 2014.

Axe stratégique

Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

Développer les modes alternatifs et moins polluants

Promouvoir la pratique du vélo

Mettre en œuvre des actions et des mesures en faveur de la pratique du vélo

Développer la bi-modalité bus-vélo

Favoriser la marche à pied

Le Schéma directeur intercommunal vélo sera actualisé en 2014, dans le cadre de la révision du Plan de déplacements urbains.

En complément des mini-randos-vélos et de la rando-vélo intercommunale, le TCO définira un programme ambitieux d'actions dans ce domaine, à travers le Schéma directeur intercommunal vélo.

Le programme d'équipement des bus en système d'embarquement de vélos, engagé en 2013, sera poursuivi en 2014.

Le TCO incitera des établissements scolaires à se lancer dans des opérations de pédibus.



Offrir des services d'aide à la mobilité

Développer l'usage de la voiture partagée

Le TCO contribuera aux études préalables à la réalisation de parcs de covoiturage, et pourra s'engager sur des opérations de promotion de ce mode de déplacement.

Promouvoir les plans de déplacements d'entreprise

Le Plan de déplacements d'administration du TCO, initié en 2013, sera poursuivi en 2014. Le TCO pourra également s'engager sur des actions de promotion et d'incitation auprès des entreprises.

Assurer la cohérence entre les politiques sectorielles et territoriales

Réviser le PDU

L'évaluation réglementaire du document PDU, suivi de sa révision, a été initiée en 2013. Cette démarche aboutira en 2014. Un forum citoyen pourra être organisé dans le cadre de la démarche PDU.

Encourager la mise en œuvre du PDU

Le TCO continuera d'aider les Communes membres à réaliser des opérations « PDU-compatibles » : aides techniques, mais aussi aides financières à travers les Contrats de PDU. Parallèlement, divers outils de sensibilisation seront proposés, tels que les "ateliers PDU".

Co-construire l'EcoCité

Les problématiques de déplacements, dont les enjeux pour l'EcoCité sont majeurs, feront l'objet d'une attention particulière en 2014.

FINALITE POLITIQUE

PROMOUVOIR UN SERVICE PUBLIC DES DECHETS RAISONNE

CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Axe stratégique
Prévenir la production de déchets

Réduire la quantité de déchets produite par les usagers

Sensibilisation du public

Etoffer et augmenter le nombre de stands de sensibilisation, Mener une réflexion sur une meilleure implantation des stands (merchandising), pour améliorer l'efficacité des actions, dans le but de mieux capter l'intérêt du public.

Actions éco-exemplaires du TCO

Utiliser des produits d'entretien naturels ou éco labellisés, poursuivre les actions engagées sur la baisse de production des papiers Développer le partenariat avec les communes membres et les SEM du TCO, en leur proposant de mettre en œuvre un catalogue d'actions de prévention applicable à leurs propres activités (lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage de déchets de marchés forains, paillage...)

Actions emblématiques nationales

Promouvoir la gestion de proximité des biodéchets, en multipliant les actions de compostage :
*Des habitants (logements individuels et collectifs),
*Des restaurateurs (administrations, et professionnels)

Actions d'évitement de la production de déchets

Mettre en œuvre des zones de réemploi en déchèteries pour favoriser le réemploi des déchets
Accompagner la création d'une filière de collecte, réemploi et valorisation des Textiles, Linges et Chaussures (TLC).

Actions de prévention qualitative ou prévention des déchets des entreprises

Promouvoir le jardinage au naturel à travers l'accompagnement et la mise en place de jardins (formation et suivi).



Axe stratégique

Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

Garantir un service de collecte des déchets efficace à un coût maîtrisé

Organiser l'avant collecte

*Mettre en place 28 bornes enterrées afin d'optimiser la collecte et limiter les nuisances visuelles et olfactives dans des secteurs sensibles (zone balnéaire, habitat collectif) suivant le retour d'expérience du test en cours.

*Densifier le réseau de déchèteries (nouvel équipement prévu à la Chaloupe St-Leu et Possession centre-ville), et anticiper le déplacement de la déchèterie de l'Ermitage prévu en 2015.

*Augmenter le parc de bacs roulant de 5% dans la perspective de la réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables ménagers.

Améliorer la sécurité opérations de collecte

*Appliquer la R437 pour légaliser le système de collecte et le sécuriser afin de diminuer le nombre de points dangereux de collecte (500 recensés : marches arrières, demi-tour sur des emprises privées, collectes dans des virages...), exposant à des risques d'accident les équipages de collecte, mais également les administrés et les usagers de la route.

*Réduire de 5% le nombre de point dangereux recensés.

*Mener une étude de faisabilité économique et technique pour l'implantation de bornes aériennes ou enterrées sur des zones difficiles d'accès pour les camions et présentant peu de foncier disponible pour présentation des déchets en points de regroupement.

Optimiser les processus de collecte

L'amélioration du service passe par l'analyse et l'exploitation des résultats de l'étude générale lancée sur les modes de gestion des déchets, et la définition d'un plan d'actions. Un axe d'amélioration certain sera de diviser par deux l'ensemble des fréquences à l'occasion du lancement des nouveaux marchés de collecte et de confirmer l'arrêt de certaines collectes (déchets d'ameublements).



Construire des équipements opérationnels nécessaires aux besoins

- *Créer une plateforme de broyage à Cambaie Saint-Paul pour traiter (broyer) 3 500 tonnes de déchets végétaux par an pour désengorger la plateforme de compostage du Port,
- *Etudier la faisabilité d'une extension de la plateforme de compostage du Port, portant sa capacité de traitement à 24 000 tonnes par an, soit ¼ de capacité supplémentaire.
- *Poursuivre les études de définition et de faisabilité du projet d'équipement de traitement multifilières, en partenariat avec les membres du syndicat mixte.

Mettre en conformité les équipements existants

- *Mettre aux normes la plateforme de broyage de Saint Leu pour traiter (broyer) 10 000 tonnes de déchets végétaux par an, alors qu'elle traite actuellement une quantité 2 fois supérieure à son autorisation d'exploiter.
- *Mettre aux normes la station de transit, afin de mettre en adéquation les capacités de réception avec la réalité des flux, et d'améliorer la gestion des eaux de process. Les travaux permettront également de réduire les temps d'attente des camions, par une reconfiguration du plan de circulation et l'installation d'un deuxième pont bascule.

Optimiser les processus de traitement

- *Poursuivre l'effort de valorisation et de tri du flux issu de la collecte sélective au travers de la DSP centre de tri, par une amélioration et une optimisation des process.
- *Contribuer à l'étude portée par l'entreprise ENERTIME concernant la valorisation énergétique par cycle de ranking couplé à des chaudières biomasse avec DV
- *Mener une étude en partenariat avec le Bureau de Recherche Géologique et Minière sur le fond géochimique urbain, afin d'identifier les éléments traces métalliques présents dans les sols du territoire. Cette étude permettra notamment d'apporter des éléments de connaissance en vue de la normalisation du compost
- *Compléter le parc d'engins par l'achat de nouveaux matériels dédiés au traitement (broyeur, cribleur...).

Axe stratégique

Rendre le territoire plus respectueux des ressources

Réduire l'empreinte carbone du territoire Réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

Réduire l'empreinte carbone

Diminuer la dépendance aux hydrocarbures dans le secteur des transports

Contribuer aux efforts de réduction de la consommation d'énergie du territoire

Structurer et développer la compétence énergie du TCO

Avant de réduire, il est nécessaire de connaître l'empreinte carbone initiale. En 2013, un bilan carbone patrimoine et compétences du TCO a été effectué. Une série d'actions a été identifiée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du PCET, un bilan carbone à l'échelle territoire va être mené. Il visera à identifier les postes d'émissions les plus importants et servira à la construction d'un plan d'actions pour la réduction de l'empreinte carbone.

Mettre en œuvre une expérimentation de véhicules électriques alimentés par de l'énergie photovoltaïque. Cela s'accompagnera également par l'acquisition de véhicules hybrides et/ou électriques.

Poursuivre et adapter les opérations Villages Solaires au nouveau contexte partenarial et aux réalités du contexte socio-économique.

Formaliser la fonction support sur le volet énergie de la Direction de l'environnement. Obtenir une reconnaissance à l'échelle européenne de notre politique énergétique par le biais du label Cit'ergie.



Axe stratégique
Garantir un environnement de qualité

Définir et suivre le schéma de lutte contre les nuisances environnementales

Diminuer les nuisances sonores

Pollution de l'air

Participer au maintien de la salubrité publique

Lutter contre l'errance animale

Le TCO a élaboré une cartographie du bruit sur son territoire en 2013. Les résultats devront être exploités pour poser un plan d'actions visant à réduire les nuisances répertoriées.

L'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) a installé 3 nouvelles stations de mesures de l'air sur la commune de Saint-Paul en 2013. Il s'agira de reconduire un partenariat avec l'ORA pour le suivi des polluants et la sensibilisation des scolaires. En parallèle, la stratégie et le plan d'action de réduction et de prévention de la pollution de l'air sera établi.

Le TCO s'attachera à une communication ciblée autour de ces pollutions, qui coûtent plus d'1,3 M€ chaque année, par la poursuite d'installation de panneaux de « défense de déposer des déchets », et l'analyse de leur impact.

Les camions du marché de dépôts sauvages seront équipés de panneaux de communication percutants pour attirer l'attention des habitants sur cette collecte coûteuse et superflue en regard du système de collecte actuel performant.

Améliorer la coordination avec les polices municipales, la gendarmerie, la police nationale également les bailleurs, pour faire appliquer les procédures de mises en fourrière, et réduire les délais d'enlèvement.

Le TCO réorientera son action, via son nouveau complexe animalier doté d'un refuge.

Accompagner une étude à rayonnement régional sur l'évolution numérique de population des carnivores domestiques errants.

Relancer une campagne de stérilisation en réorientant les actes sur des populations d'animaux commensaux en partenariat avec des associations de protection animale.



Modifier les comportements

Assurer des actions de communication et de médiation

Lancer une étude stratégique sur la politique du TCO en matière de communication « environnement ».

Participer à des séances de travail de quartier afin de créer une émulation collective autour de projets communs et renforcer la proximité avec les habitants.

Passer d'actions ponctuelles « one shot » à des actions continues à travers un accompagnement personnalisé des publics cibles et leurs suivis.

Améliorer le dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées dans le cadre du marché de communication de proximité en sécurisant l'alimentation des tableaux de bord par le prestataire.

Accompagner les démarches de changement

Construire un programme de communication et le mettre en œuvre pour préparer et accompagner les habitants et les bailleurs au changement des fréquences de collecte.

Réviser l'appel à projet « éducation à l'environnement » pour le rendre plus efficient.

Réprimer les incivilités

Les résultats mitigés de la communication et le constat de nombreuses incivilités environnementales sur le territoire, conduisent à coupler cette politique de communication avec un volet répressif. Dans cette optique, le TCO a pris la décision de redéployer la police intercommunale en place depuis 2002 au TCO dans les communes avec un effectif de 16 policiers municipaux. Il s'agit d'accompagner ces équipes et travailler en coordination avec elles afin de :

- * réprimer les incivilités en appliquant les dispositions du règlement intercommunal de collecte des déchets, adopté en 2013

- * co-construire un protocole de verbalisation qui intégrera entre autre de la vidéo surveillance à titre expérimental.

Responsabiliser les producteurs de déchets non ménagers

Le TCO a l'obligation réglementaire d'appliquer une redevance spéciale aux producteurs de déchets non ménagers (professionnels et administrations) bénéficiant du service public d'élimination des déchets. Ce projet vise à ne pas faire supporter la gestion des déchets non ménagers par les ménages (via la TEOM) et à responsabiliser leurs producteurs (meilleur tri, réduction). En 2014, les études préalables seront conduites pour une application de la redevance en 2015.



FINALITE POLITIQUE DEVELOPPER UN PATRIMOINE DURABLE, ADAPTE ET AU SERVICE DE L'USAGER

Axe stratégique
Mener une politique stratégique de valorisation et d'optimisation de notre patrimoine
(Asset management)

Améliorer la connaissance, optimiser nos besoins et valoriser notre patrimoine

Réaliser un inventaire du patrimoine immobilier (terrains et bâtis) du TCO

Diagnostic de l'existant

Elaborer les schémas directeurs immobiliers de l'ensemble des compétences du TCO

Cet inventaire consistera à mettre en place une base de données détaillée et qualitative, comprenant notamment la cartographie des immeubles ; terrains bornés ; des voiries du TCO ainsi que les fiches d'identité des bâtiments.

Par le biais d'un diagnostic de l'existant, il s'agira de compiler la description et les caractéristiques du parc existant, ses possibilités d'évolution, la mise en place de carnet de santé, de dossiers et de fiche d'identité pour chaque équipement.

De plus, les différents diagnostics techniques et fonciers devront être menés sur l'ensemble du patrimoine, afin de déterminer les moyens et ressources adaptés pour l'entretenir de façon efficiente. Pour 2014, il s'agira de la mise à jour des carnets de santé et la réalisation du diagnostic de la maison principale de Trois Bassins.

Un schéma directeur de l'immobilier aura pour objectifs d'anticiper les besoins globaux de la collectivité et de disposer d'une stratégie en matière de gestion patrimoniale capable d'offrir aux usagers un service de qualité. Il s'agira en 2014 de réaliser l'ensemble des schémas directeurs immobiliers à savoir : le schéma directeur immobilier environnement, le schéma directeur immobilier transports, le schéma directeur immobilier culture et enseignement artistique, le schéma directeur immobilier tourisme et sport, le schéma directeur immobilier développement économique, le schéma directeur immobilier NTIC.

Gérer et valoriser nos actifs immobiliers

Assurer une veille réglementaire

Adapter le service et le patrimoine aux besoins de la collectivité et du territoire

Il s'agit pour 2014 de mettre en place d'une part un modèle d'aide à la décision pour les arbitrages ; possibilités d'évolution du parc existant, et d'autre part évaluer la rentabilité des investissements immobiliers.

Une connaissance de l'évolution juridique et technique dans le domaine immobilier est primordiale. Il s'agit d'assurer une veille réglementaire et juridique sur montages immobiliers et CG3P ; de suivre et répondre aux évolutions de la demande notamment en matière d'attentes fonctionnelles et de prestations.

En 2014, il s'agit de mettre en place, d'une part, une expertise transversale technique prenant en compte le coût de la construction, l'analyse des projets etc....) et d'autre part une procédure relative à la logistique des opérations du patrimoine.



Axe stratégique

Assurer nos responsabilités de propriétaire (property et facility management) en optimisant la gestion des biens

Assurer la responsabilité du propriétaire (biens et occupants)

Assurer la mise en œuvre des opérations immobilières programmées

Suivre et satisfaire la gestion des occupants : les usagers et les clients

Connaître le patrimoine et mettre à jour les connaissances techniques

Développer et améliorer la gestion technique du patrimoine

Réduire les risques en matière de sûreté et de sécurité

A partir de la politique de gestion patrimoniale et les besoins exprimés par les usagers et les clients, assurer une actualisation et un suivi de l'ensemble des actes immobiliers (transactions, travaux..).

Par ailleurs, la fiscalité et les charges seront optimisées. Les risques seront réduits en remplaçant les contrats existants arrivant à leur terme par des contrats optimisés.

Une enquête de satisfaction sera menée auprès de nos usagers et utilisateurs afin de valoriser au mieux nos biens vacants notamment.

Il s'agit d'une part de terminer l'inventaire du patrimoine mobilier en cours ; et d'autre part de réaliser ou d'actualiser les diagnostics réglementaire :

accessibilités, SSI, ICPE ; plans, DOE relatifs au patrimoine technique.

Le développement et l'amélioration de la gestion technique se déclinent

selon les actions suivantes :

- *Par la mise en place de scénarii sur le mode de gestion ou exploitation (externalisation, mutualisation des services ou régie)

- *Par la mise en place de procédures plus efficaces

- *Par le déploiement d'une GMAO

- *Par une étude sur les compétences liées aux modes de gestion du service de maintenance

- *Par la mise en place d'un outil de gestion du stock

- *Par la mise en place d'enquête de satisfaction

En 2014, deux schémas directeurs comprenant un diagnostic et un plan d'actions seront réalisés afin d'améliorer les fonctions d'usages en termes de sécurité des personnes, d'accessibilité, d'hygiène et de santé, et d'obligations réglementaires (Code du Travail).

Axe stratégique

Assurer la conduite des nombreuses opérations de travaux (project management)

Assurer la conduite d'opérations

Mettre en œuvre les opérations de travaux communautaires

Le TCO est un donneur d'ordre partenaire proche du monde de la construction qui participe activement à la relance de l'économie du BTP.

Ces opérations de travaux concernent notamment :

***Domaine des transports, des déplacements et de la voirie :**

Itinéraires privilégiés sur les territoires du Port, de La Possession et de Saint-Paul,

Construction de 1 640 arrêts de bus sur tout le TCO (opération qui a débuté en 2009 et fin prévue en 2014)

***Domaine de l'aménagement, du tourisme et de l'économie :**

Aménagement du littoral sud de Saint-Leu : réhabilitation des bâtiments du Four à chaux Méralikan

Construction de l'équipement culturel le Zénith au Port et ses voiries de dessertes

Complexe sportif de Dos d'Ane (Pôle de loisirs nature)

Extension zone d'activité économique de Bras Montvert tranche 2

Construction de l'école d'enseignement artistique à Plateau-Caillou

Réalisation de la Campagne piézométrique sur le secteur de Cambaie

Réhabilitation des annexes de Trois-Bassins en centre artistique

Viabilisation de la 1ère tranche du Parc d'activités de Cambaie

Aménagement du Port de Plaisance de Saint Leu

***Domaine de l'environnement :**

Construction de plates-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu et à Cambaie

Construction d'une déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu

Création d'un centre animalier

Réhabilitation et extension de la station de transit des DnD au Port

Construction de la déchèterie de La Saline Les bains

Réhabilitation des décharges de Cocâtre, du Port et de Cambaie

***Domaine patrimonial :**

Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO

Construction de locaux modulaires Ecoparc

Déménagement des services du TCO

Développer une politique de construction durable

Mettre en place une politique d'achat efficace

L'objectif de construction durable du TCO vise à concevoir ou réhabiliter des bâtiments qui respectent au mieux l'écologie à toutes les étapes de leur construction et de leur utilisation. Il s'agit d'en faire une démarche intégrée.

Pour ce faire, seront intégrés dans une grande partie des opérations de construction, les objectifs de la Qualité Environnementale et de la Maîtrise De l'Énergie :

- *Réaliser une conception exemplaire en matière de réhabilitation de bâtiment tertiaire à basse consommation énergétique, à travers la réhabilitation et l'extension du siège du TCO et répondre à l'appel à projet Prébât de l'ADEME.

- *Fixer des cibles référencées dans la démarche HQE dans toute construction.

Sur le plan social, revoir les clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux afin de les rendre plus performantes et de les adapter aux contraintes sociales et économiques locales.

Dans le contexte de crise actuelle, il est nécessaire également de conforter le travail partenarial avec les acteurs économiques du BTP et d'aboutir aux offres les plus économiquement intéressantes. Pour cela, la collectivité participe régulièrement à des échanges avec le milieu économique afin d'adapter plus finement notre demande à l'offre locale (allotissement, choix techniques, planification ...).



Axe stratégique

Assurer la responsabilité des transactions immobilières

Améliorer notre politique de transactions immobilières et foncières

Planifier et prioriser les opérations d'acquisitions foncières et immobilières les plus urgentes

Il s'agit pour 2014, de trouver des solutions contractuelles innovantes prenant en compte la bonne utilisation des deniers publics. Aussi, le service propose de mettre en place un bail emphytéotique pour la déchèterie de la Saline-les-Bains et des conventions d'occupation pour l'implantation des piézomètres, équipements sportifs.

Par ailleurs, les opérations suivantes seront réalisées sous maîtrise foncière du TCO :

La déclaration d'utilité publique sur la zone de Cambaie-Oméga ; les Itinéraires Privilégiés RN1E, les pôles d'échange, déchèterie de La Possession, ZA Ermitage, Abris bus, etc.



Le Budget primitif par pôle



Le pôle Développement Territorial

Les orientations du Pôle Développement Territorial prennent appui sur les axes du projet d'agglomération élaborés dès 2003 et confirmés en août 2008 et s'inscrivent dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements du TCO pour 2009-2015.

Le pôle Développement Territorial structure son action au regard de **4 finalités politiques** :

Renforcer l'attractivité d'un territoire durable et promouvoir des comportements citoyens

Favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

= 3,9 M€



Direction de l'Aménagement du Territoire, Planification et Prospective (DAPP)

Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique = **6,2 M€**



Direction de l'Economie et de l'Insertion (DEI)

Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire = **13,9 M€**



Direction de la Valorisation et de l'Attractivité du Territoire (DVAT)

FINALITE POLITIQUE

PARTICIPER A LA CREATION ET AU MAINTIEN D'EMPLOIS DURABLES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Axe stratégique

Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'Activités

Proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins des entreprises

Proposer un cadre de vie agréable et durable

Sur la base des études de faisabilité et de programmation, le TCO interviendra en 2014 sur les zones suivantes :

*Après la réalisation de 3 premières tranches totalisant 13,5 ha aménagés et partiellement commercialisés, la 4ème et dernière tranche située dans le périmètre de la ZAC environnement (Ecoparc) au Port pourra être menée par la SODIAC.

Les études de maîtrise d'œuvre pour la première phase de la zone d'activités des berges saint-pauloises de la Rivière des Galets (Henri Cornu) pilotées en 2013 par le TCO permettront d'engager les travaux en 2014. La viabilisation de cette première tranche concernera environ 90 000 m² d'espaces économiques commercialisables pour les entreprises.

*L'élaboration d'un programme sur une partie de la Zone Arrière Portuaire en termes d'organisation spatiale et d'optimisation de la chaîne logistique (idée d'une plateforme regroupant les activités de logistique, voire de perfectionnement actif).

Les études de maîtrise d'œuvre de l'extension du village artisanal des Mascareignes menées par ACTISEM (filiale de la SEMADER) réalisées en 2013 déboucheront en 2014 sur la construction de 7 300 m² de SHON d'ateliers artisanaux à loyers plafonnés (7€/m²) sur un terrain de 13 800 m² appartenant au TCO.

*La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la zone de Bras Montvert à Trois Bassins, et le lancement des travaux si le cadre d'intervention du POE 2014/2020 est opérationnel.

Démarches pour l'acquisition éventuelle du foncier d'opérations qui pourront voir le jour à la lumière de la prochaine programmation des fonds européens :

*foncier viabilisé au sein de la ZAC Portail pour une opération artisanale.

*lancement de la DUP pour les zones de la Saline et du Guillaume en vue d'y réaliser une opération d'ateliers artisanaux à loyers plafonnés.

*Hormis la mise en œuvre des nouvelles zones d'activités économiques, un diagnostic comprenant l'état des lieux physiques des différentes zones existantes et la connaissance des entreprises, de leur statut d'occupation et des activités menées sera établi en 2014 afin d'éclairer la réflexion relative au transfert (volontaire par déclaration d'intérêt communautaire ou obligatoire par la loi) de zones d'activités économiques au TCO.

Axes stratégiques

Accompagner la création et le développement d'activités : renforcer l'animation économique territoriale, accompagner les porteurs de projets économiques

Organiser et renforcer l'animation et la promotion économique territoriale

Accompagner les porteurs de projets économiques

Il s'agit d'être au contact des entreprises déjà installées, de leur proposer des rencontres d'échanges et d'information, dans une dynamique d'animation économique du territoire.

Le plan d'action pour la promotion économique du territoire pourra être affiné et structuré au regard des orientations qui seront définies dans l'étude de définition des filières stratégiques. Les soutiens et subventions seront prioritairement ciblés sur les enjeux de développement.

Un accueil personnalisé des entreprises et des porteurs de projets économiques est assuré. La bourse de l'immobilier et du foncier d'entreprise est l'outil qui permettra, en collaboration avec les communes, de répondre plus efficacement aux demandes des entreprises qui souhaitent s'installer sur le TCO.



Axe stratégique
Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes

Accompagner,
 organiser la
 structuration de filières
 spécifiques
 innovantes

Il s'agira en 2014 de décliner et de mettre en œuvre le plan d'actions actuellement en cours de définition, et répondant à des orientations stratégiques de développement d'activités et d'emploi dans les filières spécifiques identifiées ou dans des niches complémentaires :

Mutation industrielle avec l'outil portuaire comme vecteur de ces mutations (activités portuaires, BTP, pêche, logistique, TIC, ...);

Valorisation industrielle des ressources locales, avec la filière déchets comme chef de file ;

Développement d'activités économiques sur les mi-pentes et les Hauts du territoire (avec les activités touristiques comme chef de file);

Développement d'activités liées à la mer (le tourisme bleu étant chef de file).

Concernant le soutien à l'export, une première orientation a déjà fait l'objet de validations de la part des acteurs concernés. La mise en place d'un lieu d'accueil pour les entreprises et de mise en réseau des professionnels de l'export est un projet à travailler avec la Région en vue d'une implantation sur le secteur du Port.



Axe stratégique Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

Améliorer la
connaissance de l'offre
d'emploi

Accompagner les
publics vers l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi fera l'objet d'un nouveau protocole d'accord avec l'Etat sur la durée du programme européen. En attendant le contrat 2014/2020, le protocole actuel sera prolongé d'une année pour assurer la transition des actions à minima sur :

- les actions d'accompagnement individuel, les actions de formation en cours de lancement,
- les ateliers chantiers d'insertion déjà validés.

la prestation relative à la clause d'insertion sociale

L'accompagnement à la création d'activités est un autre levier d'activité pour les personnes sans emploi. La prestation, démarrée en 2013, se poursuivra en 2014.

La poursuite de l'atelier chantier d'insertion de récupération, réparation et location de vélos porté en maîtrise d'ouvrage TCO permettra de consolider l'activité et d'optimiser les investissements réalisés (équipements en matériel technologique pour l'atelier de réparation) (le suivi de l'atelier chantier insertion réalisant des travaux du sentier littoral ouest à Saint Paul pour le TCO et en lien avec l'ONF.

L'année 2014 est la dernière année du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et restera dans la continuité de 2013 avant une refonte du dispositif (sous forme de contrat de ville) sur les objectifs, les modalités de mise en œuvre et financements pour la prochaine période.

le partenariat financier avec la Mission Intercommunale Ouest pour la coordination des plates formes de services publics de proximité le soutien d'actions d'information et d'orientation des publics (forums de l'insertion et de l'emploi organisés dans les communes, forum des formations et des métiers organisé par les établissements secondaires de l'ouest.

L'appel à projet lancé en Aout 2013 relatif à la Ressourcerie devrait aboutir à sa mise en œuvre d'ici 2014. Le TCO suivra et soutiendra sa mise en œuvre.

FINALITE POLITIQUE RENFORCER L'ATTRACTIVITE D'UN TERRITOIRE

Axe stratégique Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire et Anticiper les mutations du territoire

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

Il s'agira de décliner le projet d'agglomération en schémas directeurs, plans et chartes (planification stratégique, sectorielle et thématique)

Dans le cadre de la planification stratégique :

*Le Schéma de Cohérence Territoriale Ouest (SCOT Ouest) a été approuvé en avril 2013. Rendu exécutoire depuis juin 2013, il doit faire l'objet d'une révision afin de se mettre en conformité avec la loi Grenelle. Toutefois, le contexte législatif actuel risque de changer les orientations prévues pour 2014 si l'agglomération devenait compétente en matière de PLUI.

*Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) mis en révision depuis fin 2012 a fait l'objet d'une grande concertation et de nombreux ateliers. Le choix stratégique étant arrêté, 2014 doit permettre de passer en phase rédaction puis approbation.

*Le Programme Local de l'Habitat, approuvé officiellement en Conseil Départemental de l'Habitat (CDH) le 26 juin 2013, fait l'objet d'une évaluation annuelle.

Dans le cadre de la planification sectorielle :

*Finalisation sur le cœur habité du Parc National d'un Schéma d'Aménagement des Ilets de Mafate.

*Passage à l'opérationnel sur le centre-ville de Saint-Leu par la mise en place des procédures règlementaires, la définition des moyens financiers et de la stratégie opérationnelle. L'avancement de cette opération nécessitera un renforcement des moyens humains.

*Extension de la réflexion pour le développement et l'aménagement touristique des hauts de Saint-Leu à l'ensemble des territoires des Hauts de l'Ouest (zone intermédiaire des Hauts et mi-pentes). Cette étude s'appuiera sur les grandes thématiques des nouveaux programmes européens (LEADER) et sur la charte rurale du TCO.

*Etude urbaine des secteurs périphériques du Cœur d'Agglomération (Plaine-Bois de Nèfles et Pichette-Sainte Thérèse).

*Participation aux études et réflexions portées par la direction générale adjointe Ecocité.

Dans le cadre de la planification thématique :

*Définition d'une stratégie foncière pour les compétences du TCO.

*Etude pour le développement d'un réseau de retenues collinaires (solutions techniques, juridiques, et organisationnelles) dans les hauts de l'ouest visant à répondre aux besoins agricoles et domestiques en y associant la lutte incendie.

Développer la prospective territoriale

Améliorer l'observation du territoire

Diverses études prospectives seront lancées en 2014 :

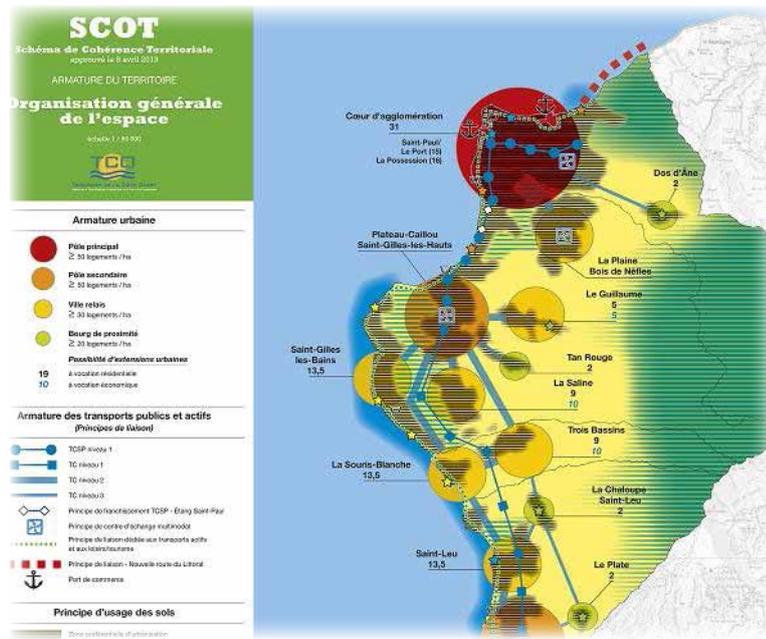
Elaboration de la modélisation hydrogéologique de la nappe de Cambaie, permettant de suivre les évolutions et comportements de la nappe aquifère stratégique de Cambaie.

Dans le cadre du projet de Gestion Intégrée Mer Littoral, une partie du territoire servira de secteur test pour expérimenter un mode de gestion global du littoral par bassin versant (Bassin Versant Ouest - Cap La Houssaye -Ravine de Trois-Bassins). Ce projet est porté en lien étroit avec la DEAL.

Etude sociologique d'analyse et de prospective sur le désir et le mode d'habiter dans l'Ouest.

Conforter et structurer le Système d'Informations Géographiques afin d'offrir un service performant aux directions internes, aux communes et aux usagers du TCO et produire des analyses prospectives spatiales, générales ou thématiques :

- Développement des outils nécessaires pour l'Infrastructure de l'Information Géographique (IIG), dans l'optique de déployer un géo-portail interne au TCO et de mettre rapidement à disposition des communes un SIG intercommunal.
- En parallèle, il est proposé de poser l'architecture et l'organisation du SIG afin de garantir sa sécurité et sa fiabilité.
- Acquisition de données référentielles.
- Développement du partenariat avec le CIRAD.
 - Analyses spatiales,
 - Observatoire Habitat,
 - Observatoire PILHI,
 - Observatoire SCOT (Indicateurs SAR/SCOT),
 - Production cartographique (SCOT et autres demandes internes).



FINALITE POLITIQUE

FAVORISER LA MIXITE SOCIALE EN OFFRANT UN LOGEMENT POUR TOUS

Axes stratégiques

Contribuer à la mise en oeuvre de parcours résidentiels cohérents et progressifs

Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant

Lutter contre l'habitat indigne

A travers les orientations du PLH II, le TCO réaffirme la priorité donnée à la résorption de l'habitat insalubre. Le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI), en portant à l'échelle de l'agglomération une ingénierie dédiée à la lutte contre l'insalubrité et le logement indigne. Ainsi a été mise en place dès 2013, une équipe dédiée sur les 3 grands bassins d'habitat précaire et insalubre. Pour 2014, les objectifs poursuivis seront :

*la mise en oeuvre des 1ères actions notamment :

les études préopérationnelles,

l'élaboration du plan d'actions foncier,

la mise en place des conventions avec divers partenaires (EPF Réunion, Fondation Abbé Pierre, Bailleurs sociaux, etc.) ;

*la création de l'observatoire de l'habitat insalubre ;

*la mise en place du volet accompagnement social : l'équipe sera renforcée par un(e) Chargé(e) d'Affaires Sociales.

Renforcer l'offre locative sociale

Les régimes d'aides et fonds de concours (y compris pour le PILHI) :

En fonction des disponibilités financières du TCO, l'année 2014 permettra un soutien aux opérations d'aménagement à destination de production de logement social.

Une réflexion est en cours sur les orientations à donner au régime d'aides par rapport aux capacités de financement du TCO, notamment s'agissant des projets d'aménagement programmés par les communes.

Un travail de recensement des opérations relevant du régime d'aide et devant solliciter des financements entre 2014 et 2016 est en cours. Le croisement entre ces besoins et les capacités financières du TCO permettra un arbitrage sur les montants à allouer à chaque opération.

Une enveloppe sera consacrée aux opérations du PILHI (rénovation urbaine, amélioration de l'habitat, opération de relogement) sur les 19 sites prioritaires. L'intervention du TCO à parité avec les communes s'opérera sous forme de fonds de concours.

Des actions sont déjà identifiées : soutien aux communes pour la réalisation d'études préopérationnelles.

Le TCO a redéfini en juin 2013, l'intérêt communautaire pour prendre en compte la possibilité de garantir les emprunts contractés par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC).

Ainsi, le TCO a décidé d'intervenir sur les opérations de logements ciblées sur les produits LLTS et PLS pour une durée de 2 ans (2013-2014).

S'assurer que les logements soient accessibles aux ménages en plus grande difficulté

De façon transversale

Les partenariats et participations financières engagés les années précédentes pourront être reconduits en 2014 :

Le TCO étant membre du Conseil d'Administration du GIP Réserve Naturelle Marine, la reconduction du montant de la cotisation 2013 sera proposée pour 2014.

Le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

La participation annuelle au contrat d'objectifs de l'AGORAH.

La participation au financement de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) s'inscrit dans le cadre des actions du PLH, afin de permettre aux publics en difficulté de se loger dans le privé.



FINALITE POLITIQUE CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Axes stratégiques

Démocratiser l'accès à la culture

et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence

Encourager les projets artistiques et culturels qui irriguent l'ouest

Le retour du terrain de la part de nos opérateurs, rejoint les réflexions actuelles d'acteurs culturels nationaux : il apparaît aujourd'hui la nécessité d'élargir notre champ d'actions. « Au-delà d'une politique de l'offre, le «donner» de la démocratisation doit s'enrichir aujourd'hui du «écouter» de la démocratie culturelle. (Extrait de « Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires » FNCC, janv. 2013).

Cette approche consiste à mettre à la disposition de la personne les outils et les codes qui lui permettront de juger, d'inventer, d'aimer et non pas seulement d'admirer et de recevoir. Il s'agit de mettre la personne, tant productrice que réceptrice, au centre de gravité de notre politique culturelle. Une voie qui passe aussi par la reconnaissance des pratiques en amateurs.

Notre action culturelle doit s'appuyer en partie sur les forces vives du territoire (les salles de diffusion, les compagnies structurées), en tenant compte de leur identité, de leurs moyens et de leurs capacités à œuvrer au service de la commande publique.

Ce projet culturel pour le TCO devra établir des contenus, affirmer la spécialisation / le rôle de chaque lieu à l'échelle de la micro-région (musiques actuelles, théâtre de rue/cirque, «centre culturel» et danse). Les projets d'actions culturelles des salles seront alors reconnus d'intérêt communautaire et non plus simplement une partie du projet. L'objectif à moyen terme étant de ne former qu'un seul projet intercommunal.

Dans cette logique, nous mettrons en place :

- *des mutualisations : studios de répétition/enregistrement et un parc de matériel technique,
- *une plate-forme commune de gestion des studios,
- *une harmonisation d'une politique tarifaire,
- *une carte commune d'abonnement,
- *un pass culture pour l'ensemble des équipements.

L'objectif étant d'aboutir sur un plus long terme, à un mode de gestion intercommunal des équipements.

Proposer une offre d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre et arts plastiques) : projet pédagogique, école et réseau d'enseignement.

« **Békali** » : le soutien aux artistes émergents et la structuration des filières culturelles.

Ce dispositif, de nature à participer à l'image de marque de notre politique culturelle et cité en exemple dans diverses assemblées, sera reconduit. Cependant, certains points du dispositif doivent être améliorés. Les précédentes éditions ont mis en lumière la nécessité de :

*structurer les filières et d'apporter un soutien administratif et juridique aux compagnies et artistes émergents.

Pour cela, le TCO missionnera des opérateurs sur une plate forme administrative qui fonctionnera comme une sorte de pépinière d'entreprises et d'associations culturelles.

Chacun est porteur d'une culture propre et d'une identité singulière et c'est en le reconnaissant en tant que personne libre qu'on le mettra en capacité de recevoir, d'échanger, de dialoguer. C'est pourquoi, il nous faut promouvoir une politique culturelle qui place la reconnaissance des droits culturels au fondement de notre action et la dignité des personnes comme un objectif central, permettant ainsi la prise en compte du désir d'expérimentation créatrice de chacun. Cela passe nécessairement par le soutien à une éducation à l'expression artistique. (Extrait de « Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires » FNCC, janvier 2013).

Le TCO devra se saisir de l'opportunité offerte par la réforme des rythmes scolaires pour développer l'éducation artistique et culturelle sur le territoire.

Cette année, l'école se structure, pose les jalons de son action essentielle pour le territoire, pour proposer une offre d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts du cirque et arts plastiques).

Ecole intercommunale des enseignements artistiques.

Début des travaux du siège à Plateau Caillou. Ces locaux accueilleront à la fois l'équipe de la régie d'enseignements artistiques, des salles de pratiques individuelles, des salles de pratiques collectives et de restitution d'ateliers. Cet équipement est programmé pour être fonctionnel à la rentrée de septembre 2015.

Centre culturel et artistique de Trois Bassins : Exploitation par la régie d'enseignements artistiques pour la programmation d'ateliers de pratique.



Axe stratégique

Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs et valoriser le patrimoine naturel

Gérer des sites de loisirs

Les projets d'aménagement littoraux concernent les 4 tronçons du sentier littoral ouest déclarés d'intérêt communautaire. Pour 2014, les actions programmées sont les suivantes :

*Poursuite de l'aménagement du littoral sud Saint-Leu au niveau de l'ancien Four à Chaux, à la sortie sud de la ville : les travaux seront engagés tout début 2014 avec la réhabilitation de l'ancien four à chaux Méralikan (monument historique), de ses dépendances (3 bâtiments) ainsi que de ses alentours. Le site est destiné à accueillir un espace scénographique autour de l'histoire du four, un espace d'accueil touristique ainsi qu'un espace de restauration. En parallèle, le skate park réhabilité provisoirement face à la gendarmerie, sera délocalisé vers son emplacement définitif.

*Poursuite des études initiées par le Conservatoire du Littoral sur l'extrême sud de Saint-Leu (entre le skate parc et la Ravine des Avirons). Il s'agit de réaliser un itinéraire piéton de découverte du milieu naturel couplé à quelques équipements légers d'accueil du public (tables, bancs, stationnements, accès plages, points de vue ...). La création d'une aire de restauration au niveau de l'ancienne Cabane à Sel est également envisagée. Les conditions de portage des études de maîtrise d'œuvre entre le Conservatoire du Littoral et le TCO devront être précisées début 2014.

*Poursuite des études de conception et le démarrage des travaux du sentier littoral en forêt domaniale de Saint-Paul, sur le domaine géré par l'ONF. Les études de maîtrise d'œuvre engagées pour l'éclairage, la conception des itinéraires et du point service devraient déboucher, mi 2014 sur le démarrage des travaux en entreprise et chantier d'insertion.

*Conduite d'une étude de faisabilité et de programmation du sentier littoral en rive droite et gauche de la Rivière des Galets (communes du Port et de Saint-Paul). Cet aménagement est à intégrer à plusieurs opérations en cours ou en projet (ZA Henri Cornu, Zénith, extension de l'Ecoparc, réhabilitation de l'ancienne décharge portoise).

En outre, des aménagements dans les hauts sont programmés :

Délocalisation de l'espace de pique nique de Grand Coin

Aménagements de la route Hubert Delisle : Le TCO assumera, en 2014, la gestion des 6 aménagements réalisés sur la route Hubert Delisle sur ce mandat. Le TCO prospectera également d'autres sites potentiels (visites de terrain, négociations foncières) pour compléter son programme de mise en valeur de la route Hubert Delisle.

Gestion de la Pointe de Trois-Bassins : l'entretien du site et la maintenance des aménagements, délégués à la SPL TAMARUN depuis le 1er juillet 2013 avec une intégration des 2 agents TCO aux effectifs de la société, seront poursuivis avec les mêmes objectifs de préservation des milieux naturels et des paysages et de sauvegarde des espèces endémiques du site afin qu'il se rapproche de son état naturel initial. Par ailleurs, la réflexion, initiée en 2013 avec le Conservatoire du Littoral, le CAUE et la mairie, sur la valorisation du secteur sud poursuivie afin d'ouvrir au public d'autres espaces dans des conditions compatibles avec leur préservation.

Créer et gérer des équipements de loisirs

*Pôle loisir nature de Dos d'Ane : suite à la consultation des entreprises en juillet 2013, le TCO devrait procéder, tout au long de l'année 2014, à la construction du pôle loisir nature.

*Zénith : L'année 2014 sera marquée par la poursuite de la phase travaux. En outre, la DSP, nécessaire à la gestion de l'équipement sera lancée en début d'année de façon à pouvoir disposer d'un gestionnaire 6 mois avant l'ouverture de l'équipement.

*Poursuite de l'animation touristique via l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI), toujours en lien direct avec la DVAT et plus particulièrement le nouveau service SAVAT. Ainsi, à partir de janvier 2014, l'OTI sera opérationnel et mettra en œuvre la politique d'animation touristique du territoire. Cet EPIC, doté du personnel qualifié des trois ex offices de tourisme de Saint-Paul, Saint-Leu et La Possession, aura pour missions : l'accueil, l'information, la promotion et l'animation du territoire, la relation avec les professionnels, l'observation de l'économie touristique, la coordination des animations locales, la création et la gestion d'événements, la commercialisation de produits touristiques, la gestion d'équipements collectifs, etc. L'OTI devra également obtenir le classement en catégorie I.

*Signalisation touristique :

Entretien et actualisation de la signalisation sur la route touristique Hubert Delisle. Les lieux réhabilités accueilleront notamment une exposition permanente en extérieur de photographies des lieux de vie et des habitants situés autour de cette route.

Signalisation des sites touristiques majeurs sur le reste du territoire (tranche conditionnelle 1) : RIS, panneaux image et directionnels.

*Gestion du camping « Ermitage lagon » : ouvert depuis le 21 décembre 2012, la gestion du camping a été confiée à la SPL Tamarun. Comme pour 2013, et en partenariat avec le gestionnaire, 2014 sera consacré au déploiement d'une stratégie de communication et de promotion, notamment vers un public métropolitain et étrangers. Par ailleurs, face à l'engouement pour les tentes Safari, une réflexion sera menée afin de proposer d'autres types d'hébergement de plein air « Pëï » adaptés au climat et complémentaires aux produits existants.

*Gestion du matériel événementiel : participation aux frais de fonctionnement de chaque service technique des communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins. Ces dernières continuent à exploiter efficacement ce matériel pour les actions menées sur leur territoire.

*Transfert à l'intercommunalité de la gestion et de l'aménagement des trois ports de plaisance de l'Ouest (Pointe des Galets, Saint-Gilles, Saint-Leu) au titre de ses compétences économiques : la création du Grand Port Maritime et l'extension du port de Saint-Leu notamment modifient la gouvernance et l'exploitation des ports. Le Conseil Communautaire du 24 juin 2013 a ainsi déclaré d'intérêt communautaire le port de plaisance de Saint-Leu à compter du 1er janvier 2014. Il s'agira donc de finaliser l'analyse financière et juridique des trois ports afin d'élaborer un business plan commun de l'activité de plaisance et de définir le mode de gestion et le statut de la future autorité portuaire les plus adaptés à notre contexte. Au-delà de ces approches budgétaire et organisationnelle, la définition d'une stratégie de développement économique et touristique des ports constitue un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire en offrant des opportunités d'activités et d'emplois et en contribuant à l'aménagement des communes littorales. Les éléments de cette étude permettront d'affiner le calendrier de prise de compétence pour les ports de Saint-Gilles et de la Pointe des Galets.

Axe stratégique

Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

Offrir des lieux de pratiques d'activités physiques en milieu naturel

Soutenir les pratiques de sports de pleine nature

2014 sera consacrée à :

*Au confortement de l'accès à trois sites d'escalade : Les Lianes et Les Gailards (Saint-Paul), La Ravine (Trois-Bassins), La Ravine Colimaçons (Saint-Leu).

*L'organisation de la troisième édition du Cap à l'ouest (trail grand ouest et randonnées, sports nautiques et animations touristiques et culturelles du littoral et des Hauts).

*Le soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire.

*La poursuite du partenariat avec l'Afrique du Sud sur le projet « Green corridor » de Durban : échanges autour du « Raid'Av 974 » et « Cap à l'ouest » sur les thématiques sportives mais aussi organisationnelles.

*Le TCO animera la réflexion en vue de l'aménagement, à terme, de 7 sites de pratique de loisirs nature sur le territoire communautaire. Celle-ci passe notamment par l'identification des périmètres, de la propriété foncière, des enjeux environnementaux et des potentialités sportives et récréatives des espaces concernés. Une première approche opérationnelle sera menée en 2014 sur l'aménagement du Grand Stella. Les sites identifiés correspondent à : La savane de Plateau Caillou, Le Grand Stella, Dos d'Ane, Le littoral de Trois-Bassins, Bellemène, les Gorges du Bernica et les berges de la Rivière des Galets.



Axe stratégique

Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'Internet et des T.I.C

Sensibiliser, initier et accompagner à la pratique d'Internet et des TIC au sein des espaces de proximité,

Assurer la promotion et le développement des TIC pour tous

Rendre autonome dans les usages

Pour 2014, les équipes d'animateurs des Cyber-base® poursuivront la mise en œuvre de leur programme d'actions se déclinant autour de six axes :

- *s'adapter aux besoins et spécificités du public, aller vers les publics éloignés ;
- *optimiser l'ancrage local : s'ouvrir à de nouveaux partenaires, travailler en complémentarité ;
- *renforcer les relations entre les Cyber-bases® et avec le TCO : échanges
- *d'expériences, mise en valeur des compétences internes, auto formation ;
- *améliorer la communication, l'adapter aux publics ;
- *formaliser les pratiques (Ethique, limite des prestations, programmation annuelle) ;
- *favoriser l'usage du « Libre ».

En outre, des missions prioritaires ont été partagées au sein de l'équipe des responsables Cyber-base® :

- *définir et mettre en place une démarche qualité ;
- *définir et proposer un déploiement des services Cyber-mobile ;
- *créer et mettre en œuvre le réseau Cyber-base® 974 ;
- *analyser les besoins et attentes des publics et proposer les adaptations du service ;
- *assister à la rédaction et l'animation des plans d'actions locaux, ainsi qu'à la synthétisation et mutualisation des projets d'équipe.



Le Budget primitif par pôle



La Délégation Eco Cité

FINALITE POLITIQUE RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

L'urbaniste coordinateur de l'Ecocité a été désigné en 2013. Son équipe pluridisciplinaire comporte des urbanistes, paysagistes, un sociologue, un spécialiste des projets environnementaux et un spécialiste des déplacements.

La première mission de définition du plan-guide Ecocité, a été amorcée en 2013. Elle se conclura mi 2014 par une concertation auprès des institutionnels et des habitants : quelle ville construire, pour quels habitants, quelle mobilité et quel est le projet environnemental qui sous-tend cette ville réunionnaise ? L'objectif est double : structurer le territoire du cœur d'agglomération et réussir l'Ecocité insulaire et tropicale.

Seront également lancés deux réflexions complémentaires : comment programmer au mieux les équipements et les services du cœur d'agglomération ; quelle stratégie financière et opérationnelle adopter compte-tenu de l'ampleur des projets?

L'année 2014 sera enfin l'occasion d'amorcer les approfondissements de certains secteurs de l'Ecocité : Cambaie Oméga en lien avec la plaine de loisir et Savanna, le secteur Port Possession de part et d'autre de la nationale y compris l'arrière-port, le front de mer de Saint-Paul de part et d'autre de Cambaie.

2014 devrait également permettre la constitution des outils de suivi de l'Ecocité (tableaux de bord, indicateurs) et l'amorce d'une expertise développement durable à l'échelle du grand projet.

Enveloppe budgétaire : 990 K€



Le Budget primitif par pôle



Le Pôle Ressources
La Direction Générale des Services
La Direction Affaires Générales

FINALITE POLITIQUE DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

La Direction des Ressources Humaines

Consolidation des ressources

Les axes de travail en matière de ressources humaines concerneront les dossiers suivants :

L'année 2013 a permis à l'établissement de renforcer ses effectifs de manière significative tout en accordant une attention particulière aux dispositifs d'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage et emplois d'avenir).

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur la masse salariale doivent nous amener à optimiser les effectifs actuels pour faire face aux enjeux issus de l'exercice des compétences du TCO.

Cette consolidation passera par deux axes majeurs :

*définition de plans de charge fins permettant de justifier la nécessité de nouveaux recrutements.

*développement de l'accompagnement individuel des agents en termes de carrière, formation et compétences.

La direction des ressources humaines s'est aujourd'hui renforcée et structurée pour répondre à ces problématiques.

Certains dossiers qui n'ont pas abouti en 2013 devront être finalisés en 2014 :

*Mise en œuvre des résultats attendus de l'étude concernant la classification des postes dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire.

*Informatisation du contrôle des horaires déjà instauré sur support papier.

*Application des règlements intérieurs et de promotion.

Formation

Les actions de formation pourront concerner les axes suivants :

*Poursuite des actions en faveur du management (initiées en 2013 pour les directeurs) avec introduction d'un accompagnement individuel

*Poursuite des actions en matière de bureautique et de préparation aux concours

La Direction Informatique

I – INVESTISSEMENT

Les investissements retenus pour les projets applicatifs et techniques des services internes du TCO représenteront une enveloppe estimative de 380 k€ TTC.

Les projets techniques :

Continuer la consolidation de l'Infrastructure Serveur

Continuer la fiabilisation et rationalisation des serveurs (continuer la mise en œuvre d'une plateforme de virtualisation de serveurs)

Les projets applicatifs métiers (liste non exhaustive) :

GAD13 - Gestion des arrêtés et des délibérations

TAL14- Gestion des entretiens et des évaluations du personnel

Les projets de déménagements (AP/CP - 54 k€ TTC) :

Dans le cadre des déménagements, l'ensemble des marchés à bon de commande prévus ont été lancés en 2011 et sont ouverts jusqu'au 31/12/2014.

A ce propos, la Direction Informatique a créé une « AP/CP » jusqu'à 2014 inclus afin de prendre en considération l'opération déménagement et ses incertitudes. La période fin 2013/début 2014 sera marquée par le déménagement des Direction restantes au siège (DSF, DRH, DEV, DT, DI, Service Communication) sur un site externe mais surtout par le déménagement des infrastructures informatiques et de télécommunication vers un nouveau « centre technique ».

Les travaux de réhabilitation du siège commenceront au tout début de l'année 2014 en site inoccupé.

II– FONCTIONNEMENT

La Direction a souhaité, au cours de ces dernières années, rationaliser ses marchés télécommunication. De ce fait, tous les marchés afférents se terminent le 31/12/2014. L'année 2014 sera donc marquée par le lancement d'un important appel d'offre « Télécommunication » multi-lots qui regroupera les services de téléphonie mobile, de téléphonie fixe, les interconnexions de sites ainsi que les services internet (et ses services associés). L'exécution de cet important marché devra être complètement opérationnelle pour le 1er janvier 2015. Enfin, les marchés de fonctionnement suivants devront aussi être relancés au cours de cette année 2014 :

maintenance de la plateforme de téléphonie fixe, maintenance de la plateforme Cindoc (gestion de courrier, gestion des archives, gestion documentaire), maintenance du parc de périphériques d'impression, achat de consommables informatiques (impression et divers), l'inventaire et la régularisation des licences logicielles.

La Direction des Finances

Sécuriser le portage financier de nos opérations d'investissement

Compte tenu des contraintes pesant sur l'évolution de nos recettes, la maîtrise de nos charges de fonctionnement est plus que jamais au cœur des débats, d'autant que le TCO a fait le choix de développer de nouvelles compétences, tant en matière de valorisation touristique que culturelle. A ce titre, l'accompagnement d'un cabinet extérieur est toujours d'actualité sur ces problématiques stratégiques.

Poursuivre les travaux de l'observatoire fiscal du TCO

Par ailleurs, afin de travailler en étroite relation avec les directions, il est prévu que la Direction des Services Financiers puisse participer à l'ensemble des groupes projets du TCO. L'objectif étant d'anticiper l'impact budgétaire de ces nouveaux modes de gestion et d'être force de proposition en termes d'ingénierie financière.

Développer un contrôle de gestion efficace

La cellule fiscale poursuivra le travail engagé depuis maintenant 2 ans, en concertation avec ses communes membres. L'objectif premier de cet observatoire est d'élargir les bases d'imposition, pour assurer l'équité fiscale entre tous ceux qui bénéficient du service de collecte et au final augmenter la recette fiscale en actionnant l'effet base plutôt que l'effet taux. Des réunions de restitutions auprès des communes membres seront proposées pour 2014.

Accompagner les directions dans les logiques de déconcentration du logiciel de gestion financière

La gestion des risques externes constitue un enjeu majeur aujourd'hui, compte tenu de notre participation de plus en plus importante au capital des SEM. Par ailleurs, la notion de contrôle analogue que le TCO doit exercer est un exercice nouveau qui suppose expertise et connaissance plus fine de la comptabilité privée.

Faciliter la circulation de l'information financière dans les services

En 2012, le TCO s'est engagé dans la déconcentration de certains modules du logiciel de gestion financière : la saisie des marchés et la préparation budgétaire. L'heure est venue aujourd'hui d'évaluer ce mode de fonctionnement et voir s'il est bien adapté à l'organisation de nos directions.

Des tableaux de bords de suivi des consommations des budgets sont aujourd'hui mis à la disposition des directions. Ces informations trimestrielles doivent permettre d'appréhender au mieux l'exécution des budgets et la préparation des budgets futurs. L'objectif est de poursuivre la diffusion de l'information aux directions en l'adaptant aux besoins de chacun.

La Direction Générale des Services Service Pilotage Organisation Méthode Evaluation

Contribuer à
l'amélioration interne

Evaluer les Politiques
Publiques

Deux démarches font écho à cet objectif : la démarche Marianne (Label) et la démarche Processus ;

2013 a été l'année de la stabilisation (élaboration des outils processus, stabilisation d'indicateurs, structuration des procédures qualité) : 2014 sera l'année de la mise en mouvement.

*La Démarche Marianne :

Cette démarche initiée en 2007 s'était conclue par l'obtention du Label et avait permis une professionnalisation effective des pratiques et des équipes (agents d'accueil et de courrier, agents numéro verts, agents de déchetterie/cyber-base, assistants, managers etc).

La labellisation n'est plus effective à ce jour, par défaut d'enquête et d'audit (de renouvellement).

A ce titre, après une première enquête en mai 2012, la formalisation des procédures d'ici le premier trimestre 2013, il est envisagé en 2014 :

- *une enquête annuelle, qui permettra d'évaluer et d'analyser les pratiques et de se créer un référentiel d'amélioration.

- *une démarche d'audit (idéalement un audit blanc, et un audit de labellisation) ;

Ces deux prestations devront être réalisées par des prestataires extérieurs.

*La Démarche Processus :

Après une phase de finalisation de la segmentation stratégique, élargie aux Directions du Pôle Ressources et à la Direction Générale des Services, et de stabilisation des processus et de leurs indicateurs, nous assurerons en 2014, une mise en mouvement de l'ensemble des outils, au travers d'une démarche appelée PASS(Processus Action Segmentation Stratégique).

Il s'agira de pouvoir consolider et relier l'ensemble des données issues de la démarche Processus (segmentation stratégique, processus, projets, indicateurs) pour disposer d'un outil de pilotage et à terme décisionnel (Système d'Information Décisionnelle).

De façon opérationnelle, il s'agira de pouvoir mettre en œuvre une culture du pilotage, des pratiques de suivi d'indicateurs et d'amélioration par la mise en place de projets de direction et de service.

Un partenariat tripartite avec l'Agence Française de Développement et l'Université de la Réunion est envisagé pour la mise en place d'une démarche d'évaluation des politiques publiques.

Cette démarche aura plutôt une portée pédagogique, sans diffusion particulière des résultats et avec une finalité d'amélioration interne.

A l'issue de cette première phase, il sera envisagé un Plan pluriannuel d'Evaluation des Politiques Publiques.

La Direction Générale des Services Service Communication

Promouvoir l'image et
l'action du TCO
et
Contribuer aux
changements des
comportements

La communication institutionnelle : « mieux informer et modifier les comportements »

Communication sur les actions et projets de la collectivité.

Faire de l'usager un « éco-citoyen » : inciter les habitants à changer leur comportement dans la gestion de leurs déchets et dans leurs déplacements, notamment (lutte contre les dépôts sauvages, utilisation des déchèteries et centres de propreté, développement du compostage collectif, amélioration du tri des déchets, respect des consignes de collecte, lutte contre l'errance animale, utilisation des transports en commun, développement des modes actifs de déplacement...).

Communication sur la mise en place des nouveaux calendriers de collecte des déchets.

Promotion des zones de réemploi installées sur les déchèteries.

Promotion du concept innovant des bornes enterrées.

Promotion de la gestion de proximité des bio déchets et des opérations de compostage collectif.

Communication sur des actions et expérimentation exemplaires menées par le TCO : véhicules électriques alimentés par l'énergie photovoltaïque, bornes enterrées pour les déchets, villages solaires

Communication relative au Plan Climat Energie Territorial,

Communication sur les actions du Plan de déplacements urbains

Communication sur les nouveautés du réseau kar'ouest : les lignes structurantes, les véhicules hybrides et électriques, le système d'aide à l'exploitation et à l'information des usagers, le système d'embarquement de vélos dans les bus, le dispositif de transport à la demande, la billettique dans les transports scolaires,

Communication sur les schémas directeurs, plans et chartes : SCOT, PLH, SAGE, GIML...

Promouvoir l'image et
l'action du TCO

et

Contribuer aux
changements des
comportements

Le marketing territorial : « Renforcer l'attractivité du territoire »

Promotion des évènements, des enseignements et des animations se déroulant sur le territoire portés ou soutenus par le TCO : Cap à l'Ouest, actions culturelles et produits touristiques créés, réseau d'enseignement artistique...

Communication sur la construction d'équipements structurants : le pôle loisirs nature de Dos d'Âne, les sites de pratique de loisirs nature, les déchèteries de la Chaloupe St Leu et de La Possession, le Zénith, le siège du TCO, l'école d'enseignement artistique de Plateau Caillou, les arrêts de bus, les espaces économiques, aménagements d'itinéraires privilégiés (avenue du 20 Décembre 1948 et RN1E), Ecocité...

Promotion d'un guichet unique d'accueil des entreprises en matière de demande et d'offre de locaux et de foncier disponibles sur le territoire.

Promotion du développement des filières stratégiques identifiées.

Communication sur l'aménagement du littoral Ouest (forêt domaniale de St Paul, littoral sud de St Leu, gestion Pointe de Trois-Bassins).

Promotion de la bourse de l'immobilier et du foncier d'entreprise.

Promotion et réalisation de supports pour les actions du PLIE (chantiers d'insertion, création d'activités, ...).

La communication interne : « Informer et renforcer le sentiment d'appartenance »

Augmentation de la participation des agents et des élus aux actions internes menées dans le cadre des journées de sensibilisation.

Organisation de séances de présentation des projets de la collectivité.

Organisation de journées d'information sur les métiers et les services de la collectivité.

Certaines actions de communication seront assujetties aux règles applicables en période électorale.

La Direction des Affaires Générales

Soutenir la coopération décentralisée

En ce qui concerne les projets de coopération décentralisée, il conviendra :

- de poursuivre les actions définies dans les accords de coopération existant :

Coopération Tamatave (Madagascar)/Le Port/ TCO : Dans le cadre du Projet d'Appui au co-développement durable de Tamatave 2011-2013, il était prévu la mise à disposition d'un volontaire de solidarité internationale pour assister la ville de Tamatave dans le montage de dossiers de demandes de financement. Cette action n'a pu se réaliser en 2013. Or, le renforcement des capacités institutionnelles de Tamatave, notamment en matière informatique (TIC / SIG), reste une priorité forte de cette coopération décentralisée. Enfin, eu égard le contexte électoral à Tamatave, le chantier jeune prévu en 2013 tendu sera aussi reporté en 2014.

Coopération Antanifotsy (Madagascar)/La Possession/ TCO : pour différentes raisons, la convention de partenariat de février 2008 n'a pu se concrétiser jusqu'à présent. La ville de La Possession prépare pour 2014 un projet de chantier d'insertion visant à la réhabilitation et à l'extension de la boucherie du marché municipal d'Antanifotsy, action en partie prévue dans la convention de 2008.

- d'accompagner la phase de lancement du projet de coopération Ile Sainte Marie (Madagascar)/Saint-Paul/TCO. Il est à noter qu'est principalement concerné par ce projet, la compétence « Environnement et cadre de vie » du TCO.

- de proposer aux communes d'intégrer dans leurs prochains projets de coopération des actions susceptibles de valoriser à l'international les compétences du TCO et les atouts de la région Ouest (Aménagement, Environnement, Economie et insertion, TIC, Tourisme, Culture et Sports)

En ce qui concerne les adhésions et/ou subventions aux associations, il est prévu de continuer à soutenir les associations suivantes et/ou leurs actions :

- Observatoire Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;
- Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) ;
- Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI).